

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Effect Neopermin

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: BE2022-0007

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0027698-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	6
5.1. Consignes d'utilisation	6
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	7
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	8

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Effect Neopermin
Effect mierenpoeder
Fourmierex
Mierenpoeder PP
Neopermin

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Unichem d.o.o.
	Adresse	Sinja Gorica 2 SI 1360 Vrhnika Slovénie
Numéro de l'autorisation	BE2022-0007	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0027698-0000	
Date de l'autorisation	05/02/2021	
Date d'expiration de l'autorisation	05/02/2031	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Unichem d.o.o.
Adresse du fabricant	Sinja Gorica 2 1360 Vrhnika Slovénie
Emplacement des sites de fabrication	Sinja Gorica 2 1360 Vrhnika Slovénie

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	LIMARU N.V. (acting for Tagros Chemicals India Ltd.)
Adresse du fabricant	Jhaver Centre, Rajah Annamalai Building, IV floor, 72 Marshalls Road, Egmore 600 008 Chennai Inde
Emplacement des sites de fabrication	A-4/1&2, Sipcot Industrial Complex, Pachayankuppam, Cuddalore 607 005 Tamilnadu Inde

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,5

2.2. Type de formulation

DP - Poudre pour poudrage

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Contient de la perméthrine. Peut produire une réaction allergique.
Conseils de prudence	Tenir hors de portée des enfants. Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations locales applicables Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations locales applicables

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement des taches et des fissures et crevasses - professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Insectes rampants, y compris : Nom commun: - Stade de développement: - Nom scientifique: Hymenoptera: Formicidae: Nom commun: Fourmis Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Blattodea: Nom commun: Cafards Stade de développement: nymphes et adultes
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application manuelle Description détaillée: Poudre pulvérisable appliquée sur des surfaces (bois, béton, surfaces lisses (verre, céramique, etc.)) à l'intérieur pour un traitement ponctuel et des fissures et crevasses uniquement.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 1 g de produit par m ² . Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Le produit peut rester actif pendant 3 semaines si la surface n'est pas nettoyée. Le produit ne peut être appliqué plus d'une fois par mois par site d'application.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Sac de natron 5 à 25 kg (papier/feuille/papier de plastique (PE/PP)) Seaux de 1 à 10 kg (HDPE, PE, PP) Récipients de 50 à 300 g (PEHD) (flacon secoueur) Récipient en carton de 50 à 300 g (PAP) avec une couche d'aluminium à l'intérieur (flacon secoueur)



4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Les professionnels peuvent souhaiter, par commodité, transférer une petite quantité de produit d'un grand conteneur à un petit conteneur - étiqueté de manière appropriée par le professionnel pour identifier le contenu - avant de quitter leur lieu de travail, plutôt que de transporter des seaux et des sacs.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Si le produit est transféré dans un autre récipient par un professionnel, le récipient doit être étiqueté de manière appropriée afin que le contenu puisse être clairement identifié. Un équipement de protection respiratoire (EPR) avec un facteur de protection 4 ou plus est nécessaire lors du transfert du produit.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi général.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir le mode d'emploi général.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir le mode d'emploi général.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Traitement des taches et des fissures et crevasses - grand public

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Insectes rampants, y compris : Nom commun: - Stade de développement: - Nom scientifique: Hymenoptera: Formicidae: Nom commun: Fourmis Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Blattodea: Nom commun: Cafards Stade de développement: nymphes et adultes
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application manuelle Description détaillée: Poudre pulvérisable appliquée sur des surfaces (bois, béton, surfaces lisses (verre, céramique, etc.)) à l'intérieur pour un traitement ponctuel et des fissures et crevasses uniquement.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 1 g de produit par m ² . Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Le produit peut rester actif pendant 3 semaines si la surface n'est pas nettoyée. Le produit ne peut être appliqué plus d'une fois par mois par site d'application.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Récipients de 50 à 300 g (PEHD) (flacon secoueur) Récipient en carton de 50 à 300 g (PAP) avec une couche d'aluminium à l'intérieur (flacon secoueur)

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir le mode d'emploi général.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir le mode d'emploi général.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi général.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir le mode d'emploi général.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir le mode d'emploi général.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Le produit biocide est une poudre prête à l'emploi vendue dans une variété de conditionnements qui dépendent de l'utilisateur final. Le produit est un insecticide de contact qui permet de lutter contre les insectes rampants, notamment les fourmis (*Lasius niger*) et les blattes (*Blattella germanica*, *Blatta orientalis*).

Le produit ne doit être utilisé que pour un traitement localisé et pour le traitement des fissures et des crevasses dans les endroits fréquentés par les insectes rampants ou par lesquels ils pourraient s'introduire dans la maison, le magasin ou le bâtiment, à raison de 1 g de produit par m².

Le produit peut être utilisé sur du bois, du béton et les surfaces lisses (verre, céramique, etc.) et doit être appliqué dans des endroits difficiles d'accès pour les enfants et les animaux (tel que sous, entre et derrière les armoires et dans les fissures et les crevasses au coin d'une pièce).

Utilisez un pinceau pour répartir le produit dans les fissures et les crevasses.

Ce produit a une efficacité résiduelle et peut rester actif pendant 3 semaines s'il n'est pas nettoyé.

Les restes de produit ou les déversements de produit retirés de la surface traitée ou de la surface adjacente ne doivent pas être évacués vers un égout. Nettoyez uniquement à sec en utilisant un aspirateur (de préférence) ou brossez très soigneusement la poudre restante et jetez-la dans les déchets secs.

Afin d'assurer un dosage correct, les utilisateurs doivent utiliser une cuillère à mesurer/spatule de ¼ de cuillère à café pour appliquer 1 g, ce qui est suffisant pour traiter 1 m². En l'absence d'une telle cuillère à mesurer, une cuillère à café normale doit être utilisée.

Lorsque le produit est mesuré à partir du flacon secoueur ou du récipient en carton, la poudre doit être appliquée en tapant doucement sur le secoueur/récipient.

Le produit ne peut être appliqué plus d'une fois par mois par zone d'application.

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

Ne pas rincer l'équipement utilisé avec de l'eau. Réutiliser ou éliminer de manière sûre.

5.2. Mesures de gestion des risques

Le produit doit être appliqué là où les enfants et les animaux domestiques ne peuvent pas entrer en contact avec le produit. Contient de la perméthrine (pyréthroïdes), peut être mortel pour les chats. Les zones traitées doivent être hors de la portée des chats.

Ne pas appliquer directement sur ou à proximité des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou des boissons, ni sur des surfaces ou des ustensiles susceptibles d'être en contact direct avec les denrées alimentaires, les aliments pour animaux, les boissons et les animaux.

Ne pas stocker près des aliments, des boissons et des aliments destinés aux animaux.

Les personnes non protégées et les animaux doivent être tenus à l'écart pendant l'application.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Les pyréthroïdes peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Instructions pour les premiers secours :

En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Se laver soigneusement avec beaucoup d'eau et de savon. Si vous ne vous sentez pas bien, demander une aide médicale.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en gardant les paupières ouvertes. Si vous avez des lentilles de contact, les retirer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

En cas d'inhalation : Emmenez le patient à l'air frais. Quittez la zone dangereuse. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

En cas d'ingestion : Ne pas provoquer de vomissements, consultez d'abord un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un spécialiste. Montrer au médecin la fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

Mesures d'urgence en prendre pour protéger l'environnement : Ne pas laisser le produit atteindre les systèmes d'eau/canalisations sanitaires/égouts ou le sol perméable. En cas de pénétration accidentelle dans l'eau ou le sol, informez les autorités compétentes.

En cas de déversement accidentel, ramasser mécaniquement et recueillir dans un récipient approprié et éliminer conformément aux réglementations en vigueur. Nettoyer la zone contaminée avec de l'eau et un détergent.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

L'élimination des déchets chimiques doit se faire conformément aux réglementations officielles : Le confier à un collecteur/éliminateur/transformatrice agréé de déchets dangereux.
Le produit ne doit pas atteindre les canalisations sanitaires/systèmes d'égouts.
Pour l'emballage, le récipient entièrement vidé doit être éliminé conformément à la réglementation.
Les conteneurs non nettoyés sont classés comme des déchets dangereux et doivent être manipulés de la même manière que les déchets chimiques.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Le produit doit être stocké dans un endroit sec à l'abri de la lumière directe du soleil.
La durée de conservation du produit est de 2 ans.

6. Autres informations

Mesures de gestion de la résistance

1. Lorsqu'une période de contrôle prolongée est nécessaire, les traitements doivent être alternés avec des produits ayant des modes d'action différents.
2. Les niveaux d'efficacité doivent être surveillés et les cas de réduction de l'efficacité doivent être étudiés en vue de trouver des preuves éventuelles de résistance. Dans ce cas, un autre traitement doit être utilisé pour vaincre la résistance.
3. Les produits doivent toujours être utilisés conformément aux recommandations inscrites sur l'étiquette.
4. Il faut tenter d'éliminer complètement les insectes nuisibles dans les zones infestées
5. Il convient de prendre des mesures d'hygiène (par exemple en éliminant les sources de nourriture) afin de réduire le nombre d'insectes attirés dans la maison ou le bâtiment, et donc de réduire à la fois l'infestation et le risque d'apparition de la résistance.
6. La zone traitée ne doit faire l'objet d'aucun nettoyage (à sec ou humide) pendant les périodes d'activité des insectes. Cependant, étant donné que ce produit serait appliqué dans des zones difficiles à nettoyer (par exemple, sous et derrière les armoires et dans les fissures et les crevasses sur le pourtour d'une pièce), cela ne devrait pas empêcher le nettoyage de la majorité de la surface du sol dans une pièce.

Les déclarations P correctes sont :

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales applicables.